



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE

Trente et unième session

Almaty, Kazakhstan, 30 septembre – 4 octobre 2019

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS: CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE FAO/OMS/UA SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS ET DU FORUM INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS ET LE COMMERCE – SUITE À DONNER

(Document établi par la FAO et l'OMS)

Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments et Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce

1. La FAO et l'OMS, en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Union africaine (UA), ont organisé la première Conférence internationale sur la sécurité sanitaire des aliments, portant sur le thème «L'avenir de la sécurité sanitaire des aliments – Mettre les connaissances en application pour les populations, les économies et l'environnement», qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) les 12 et 13 février 2019 et à laquelle a fait suite le Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce, convoqué à Genève (Suisse), les 23 et 24 avril 2019.

2. Ces deux manifestations internationales ont réuni globalement plus de 1 500 chefs de file dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, représentant plus de 140 gouvernements et organismes nationaux ainsi que de nombreuses universités, organisations internationales et parties prenantes du secteur privé. Elles ont permis de faire valoir le rôle capital que joue la sécurité sanitaire des aliments dans la concrétisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des engagements pris au titre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.

3. À Addis-Abeba, les participants ont réfléchi à la meilleure façon d'harmoniser les stratégies et approches en matière de sécurité sanitaire des aliments, entre les différents secteurs et d'un pays à l'autre, afin de faire face aux défis qui se poseront dans ce domaine par effet des changements climatiques en cours et de l'évolution des systèmes de production et d'approvisionnement alimentaires mondiaux. Au cours des débats, l'accent a été mis en particulier sur l'importance que revêt l'accroissement de l'investissement en faveur de systèmes alimentaires viables et sûrs, et sur la nécessité de faciliter l'accès aux progrès scientifiques et de promouvoir l'innovation et la numérisation, afin que nul ne soit laissé pour compte. La Conférence a également permis de mettre en avant la nécessité de responsabiliser les consommateurs dans le cadre de programmes d'information et d'éducation en matière de santé et de nutrition qui soient de qualité et fondés sur des éléments concrets (annexe I).

4. À Genève, les participants ont examiné plus avant les questions liées au commerce intéressant la sécurité sanitaire des aliments. Le Forum international a permis de mettre en lumière toute la pertinence que conserve le Codex Alimentarius en tant qu'organe de référence international pour les normes alimentaires, aussi bien en matière de santé publique que pour le commerce, ainsi que les liens qui existent entre les échanges commerciaux et la sécurité sanitaire des aliments. Les participants se sont penchés en particulier sur les difficultés à surmonter et les possibilités à saisir découlant de l'évolution technologique rapide, notamment du passage aux technologies numériques, ainsi que sur l'intérêt des partenariats et des approches intersectorielles et internationales pour assurer à tous l'accès à des aliments qui ne présentent pas de danger pour la santé (annexe II).

5. On trouvera d'autres informations relatives à la Conférence et au Forum à l'adresse <https://www.who.int/fr/food-safety/international-food-safety-conference>.

Débat

6. Afin de faciliter l'élaboration de systèmes viables de sécurité sanitaire des aliments au cours des prochaines décennies aux niveaux mondial, régional et national, des mesures supplémentaires pourraient être

prises en tirant parti de la dynamique créée par les manifestations internationales susmentionnées.

7. À ce sujet, le débat dépasse le cadre des questions essentielles examinées au titre du point 3.1 de l'ordre du jour (*Situation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans les pays de la région: questions actuelles et émergentes*), ainsi que le mandat du Codex. Le Comité est encouragé à déterminer quels sont les principaux domaines dans lesquels il faudra prendre des mesures au cours des dix prochaines années. Les annexes I et II contiennent des éléments en ce sens mais ne couvrent pas nécessairement tous les domaines pertinents.

8. Le Comité est invité à:

- déterminer dans quels domaines de la sécurité sanitaire des aliments il faudra intervenir au cours des dix prochaines années;
- définir le rôle des États Membres (individuellement ou au sein d'un groupe régional), de la FAO et de l'OMS et/ou d'autres parties prenantes, ainsi que les initiatives concrètes que ces différents acteurs pourront mener;
- indiquer les délais prévus dans chaque domaine.

| Domaines dans lesquels des mesures doivent être prises | États Membres (individuellement ou au sein d'un groupe régional) | FAO/OMS | Autres parties prenantes | Délais |
|--|--|--|--|-------------------------|
| <i>Sensibilisation du public et éducation à la sécurité sanitaire des aliments (par exemple).</i> | <i>- pilotage de campagnes d'éducation.</i> | <i>- fourniture de matériel pédagogique.</i> | <i>- appui aux campagnes organisées aux niveaux national et communautaire.</i> | <i>Action continue.</i> |
| <i>Recensement des domaines devant être améliorés au sein du système national de contrôle des aliments (par exemple)</i> | <i>- organisation d'un atelier national d'évaluation.</i> | <i>- fourniture d'instruments servant à l'évaluation du système national de contrôle des aliments; - organisation d'un atelier régional.</i> | <i>- participation sur invitation.</i> | <i>D'ici à 2021.</i> |
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |

ANNEXE I

**PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE FAO/OMS/UA SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS**

Addis-Abeba, 12-13 février 2019

Résumé du Président

La première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), les 12 et 13 février 2019, et a réuni plus de 500 participants, représentant plus de 110 gouvernements, diverses organisations intergouvernementales internationales ou régionales, ainsi que la société civile et le secteur privé.

Les participants ont rappelé les efforts passés et actuels consentis par les Gouvernements et autres parties prenantes, ainsi que les engagements qu'ils avaient pris¹; ont souligné le rôle essentiel de la sécurité sanitaire des aliments dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les objectifs de développement durable (ODD) 2, 3 et 8; et ont constaté que les maladies d'origine alimentaire touchaient 600 millions de personnes et provoquaient 420 000 décès prématurés par an² et que la productivité s'en trouvait réduite de 95 milliards d'USD par an rien que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire³. Ils ont pris note en outre des changements climatiques et de l'évolution actuelle du climat et des systèmes de production et d'approvisionnement alimentaires mondiaux^{4,5}, ainsi que de la nécessité de responsabiliser les consommateurs dans le cadre de programmes d'information et d'éducation en matière de santé et de nutrition qui soient de qualité et fondés sur des éléments concrets.

Les participants ont souligné, entre autres, l'importance des éléments suivants:

1. intégrer la question de la sécurité sanitaire des aliments dans les politiques nationales et régionales en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, au moyen d'un engagement politique fort et d'une action cohérente dans de multiples secteurs, afin de promouvoir une alimentation qui soit sûre, diversifiée et bonne pour la santé;
2. encourager la participation de tous les pays aux activités d'établissement de normes de la Commission du Codex Alimentarius et promouvoir l'application des normes du Codex;
3. renforcer la collaboration intersectorielle et adopter des approches multisectorielles «Un monde, une santé» afin de promouvoir la durabilité des systèmes de production alimentaire et de faire en sorte que des aliments nutritifs et sans danger pour la santé soient disponibles et accessibles en quantité suffisante;
4. lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire et empêcher sa progression au moyen d'une utilisation judicieuse des antimicrobiens dans la production animale et végétale;
5. intégrer la question de la sécurité sanitaire des aliments dans les plans et engagements nationaux relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets;
6. accroître l'investissement dans les systèmes nationaux de contrôle des aliments, améliorer les approches fondées sur l'analyse des risques et renforcer les capacités de gestion des situations d'urgence dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, en vue d'assurer la sécurité sanitaire des aliments disponibles sur les marchés structurés et sur les marchés informels, une attention particulière étant portée aux populations vulnérables;
7. veiller au respect des règles de bonne gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur alimentaire, plus particulièrement au niveau des petits opérateurs, et accroître l'investissement privé dans le développement de circuits d'approvisionnement alimentaire (consommation humaine et consommation animale) qui soient sûrs et résilients;
8. améliorer les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et les universités et instituts de recherche, y compris la coopération Sud-Sud, ce qui est essentiel pour encourager l'innovation au service d'une meilleure sécurité sanitaire et d'une résilience renforcée des systèmes alimentaires;

¹ Résolutions 3/2017, 4/2017, 9/2017, 3/2013, 2/97 de la Conférence de la FAO; résolutions WHA53.15, WHA55.16 et WHA63.3 de l'Assemblée mondiale de la Santé; Déclaration de Rome sur la nutrition, et Cadre d'action adoptés lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition organisée par la FAO et l'OMS (2014) et résolution 70/259 de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025); Déclaration de Rome adoptée lors du premier Sommet mondial de l'alimentation en (1996); résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies portant adoption des objectifs de développement durable (ODD) (Transformer notre monde: Le Programme de développement durable à l'horizon 2030).

² Estimations de l'OMS sur la charge mondiale de morbidité imputable aux maladies d'origine alimentaire, OMS, 2015.

³ *The Safe Food Imperative: Accelerating Progress in Low- and Middle-Income Countries*, Banque mondiale, 2018.

⁴ FAO.2016. La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire. Rome, FAO.

⁵ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome, FAO.

9. prendre des mesures pour que tous les pays puissent tirer parti des avancées qui, dans les domaines des sciences de l'alimentation et des technologies alimentaires, fournissent de nouveaux outils d'évaluation et de gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;
10. permettre aux consommateurs et à la société civile de participer et de contribuer au débat sur la sécurité sanitaire des aliments, faire en sorte qu'ils s'approprient les décisions et renforcer les actions collaboratives et la confiance du public dans les systèmes alimentaires, et œuvrer à de meilleures pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments, à la durabilité des systèmes alimentaires et aux politiques connexes;
11. sensibiliser l'opinion publique, encourager les activités pédagogiques et les formations sur la sécurité sanitaire des aliments au sein des communautés et dans les établissements scolaires, renforcer le dialogue et la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, et rappeler à la communauté internationale que des actions de sensibilisation doivent être menées en permanence auprès de l'opinion publique, sur le modèle de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments;
12. améliorer les données sur lesquelles se fondent les décisions relatives à la sécurité sanitaire des aliments en menant des activités systématiques dans les domaines suivants: suivi des risques liés à l'alimentation et surveillance des maladies d'origine alimentaire, mesure de l'incidence des maladies d'origine alimentaire sur la santé publique et sur l'économie, et amélioration des méthodes d'évaluation des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;
13. contribuer à la production de données mondiales intégrées et mettre en commun des compétences, des connaissances et des informations sur les enjeux actuels et nouveaux relatifs à la sécurité sanitaire des aliments, en vue d'élaborer des politiques, des réglementations et des programmes tournés vers l'avenir.

DÉCLARATION CONJOINTE FAO-OMS-OMC**Forum international de l'OMC sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce****23 et 24 avril 2019, Genève (Suisse)**

1. Les maladies d'origine alimentaire ont des répercussions substantielles sur la santé publique, la sécurité alimentaire, la productivité et la pauvreté. Chaque année, elles touchent près de 600 millions de personnes, et 420 000 personnes en meurent, entraînant la perte de 33 millions d'années de vie en bonne santé. Les pays à revenu faible ou intermédiaire sont les plus concernés : on estime que, chaque année, en raison de la consommation d'aliments impropres, les coûts imputables aux pertes de productivité, aux pertes commerciales et au traitement des maladies se montent à US \$110 milliards.
2. Deux manifestations ont été organisées sous le thème commun « L'Avenir de la sécurité sanitaire des aliments — Transformer les connaissances en actions pour la population, l'économie et l'environnement » : la Première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) les 12 et 13 février 2019 ; et le Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce, tenue à l'OMC, à Genève (Suisse), les 23 et 24 avril 2019, avec le soutien de la FAO et de l'OMS. Ces événements ont mis en exergue l'ampleur des défis à relever et permis de proposer des actions fondées sur les connaissances face aux problèmes liés à la sécurité sanitaire des aliments. Ils ont été aussi l'occasion de souligner le rôle déterminant que les investissements dans des systèmes efficaces de sécurité sanitaire des aliments, y compris dans les connaissances, les ressources humaines, les institutions et les infrastructures, peuvent jouer pour atteindre les objectifs dans ce domaine. Des systèmes efficaces induisent des coûts, mais ceux-ci sont compensés par les bénéfices économiques et les économies en matière de santé publique.
3. Le commerce mondial de produits alimentaires a été multiplié par plus de trois au cours des vingt dernières années, atteignant US \$1,5 milliard en 2017. Les pays en développement y participent de plus en plus intensément, en tant qu'exportateurs aussi bien que comme importateurs. Dans le même temps, les chaînes de valeur agricoles mondiales sont devenues complexes et les produits alimentaires sont souvent cultivés, transformés et consommés dans des pays différents. Si ces tendances ont contribué à accroître la quantité et la diversité des aliments pour les consommateurs, partout dans le monde, elles ont aussi soulevé des préoccupations concernant la sécurité sanitaire des aliments commercialisés. Les consommateurs sont en droit d'attendre que les aliments issus de la production locale aussi bien qu'importés sont propres à la consommation. Dans ce contexte, il n'a jamais été aussi important d'élaborer des normes internationales sur la sécurité sanitaire des aliments qui seront appliquées tant au niveau national que dans le cadre du commerce international.
4. La sécurité sanitaire et le commerce international des aliments sont des facteurs déterminants pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ensemble, les normes alimentaires internationales et les règles commerciales mises en place par la FAO, l'OMS et l'OMC soutiennent les Membres dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'Objectif 1 sur la pauvreté ; l'Objectif 2 sur la faim, la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable ; l'Objectif 3 sur la vie en bonne santé et le bien-être ; l'Objectif 8 sur la croissance, l'emploi et le travail et l'Objectif 17 sur les partenariats mondiaux.

Les participants au Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce, tenu à l'OMC avec l'appui de la FAO et de l'OMS, ont en particulier souligné ce qui suit :

5. Les progrès constants des sciences et des technologies ouvrent des possibilités et posent des défis tant du point de vue de la sécurité sanitaire que pour le commerce des aliments. Les technologies, y compris le recours aux mégadonnées, permet d'améliorer les outils et méthodes de détection, d'enquête, de contrôle et de surveillance pour l'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments. Elles facilitent l'accès des consommateurs à de nouveaux aliments, produits à partir de variétés végétales et de races animales différentes et au moyen de procédés plus efficaces. Elles permettent aux systèmes alimentaires de répondre aux changements climatiques et aux défis environnementaux. Elles accélèrent également les procédures commerciales et facilitent les transactions. Les technologies numériques offrent des possibilités d'améliorer la transparence et la

traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et peuvent contribuer ainsi à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et à sécuriser les échanges commerciaux. Toutefois, la confidentialité des données, la compatibilité avec les cadres réglementaires existants et les disparités croissantes en matière d'accès aux technologies suscitent des préoccupations. Pour y répondre et pour combler le fossé technologique, il faudra mener des activités de sensibilisation, réaliser des investissements publics et privés majeurs et renforcer les capacités.

6. Le commerce mondial évolue rapidement et les Accords de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, sur les obstacles techniques au commerce et sur la facilitation des échanges contribuent au développement économique en éliminant les obstacles inutiles au commerce des denrées alimentaires. Les mesures de sécurité sanitaire des aliments fondées sur des principes scientifiques et sur les normes du Codex Alimentarius protègent la santé de façon optimale et sécurisent les échanges commerciaux. D'après les estimations, chaque économie de 1 % sur les coûts de transaction commerciale se traduirait par des gains de US \$43 milliards pour le commerce mondial. Ces gains sont particulièrement notables pour le commerce des produits périssables, y compris des aliments frais. Des outils comme la certification électronique peuvent améliorer l'efficacité des mouvements transfrontaliers de marchandises – sans nuire à l'efficacité des contrôles de sécurité sanitaire des aliments – tandis que des évolutions telles que le commerce électronique ouvrent de nouvelles voies aux échanges.
7. Comme les connaissances scientifiques, les technologies et le commerce des aliments continuent d'évoluer. Une gouvernance efficace est nécessaire pour répondre correctement à ces changements. Les réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments doivent s'adapter en permanence à ces nouvelles réalités et à l'évolution des besoins, des préférences et des perceptions des consommateurs. Le Codex Alimentarius FAO/OMS est la principale référence internationale pour les normes de sécurité sanitaire des aliments et guide les Membres dans la protection de la santé des consommateurs et la promotion de pratiques loyales dans le commerce alimentaire. Avec l'évolution constante des systèmes alimentaires et des pratiques commerciales, le rôle du Codex est plus crucial que jamais et l'importance de ses travaux augmente.
8. Une coordination et des partenariats aux niveaux national, régional et international doivent être établis pour renforcer les capacités requises afin de tirer parti des possibilités offertes par les progrès scientifiques et technologiques et de relever les défis qu'ils engendrent. Les secteurs public et privé, les opérateurs représentant tous les maillons de la chaîne alimentaire, les organisations de la société civile et les institutions universitaires et de recherche ont un rôle à jouer. Ils sont essentiels pour élaborer des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire solides, efficaces et crédibles. Il est indispensable de créer un environnement favorable aux partenariats public-privé, car ceux-ci jouent un rôle important pour stimuler les investissements privés et promouvoir un usage plus efficace des ressources publiques.
9. La FAO, l'OMS et l'OMC devraient poursuivre leur action concertée, en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), dans le cadre du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC). Ce partenariat mondial aide les gouvernements, les agriculteurs, les transformateurs et les négociants des pays en développement à se conformer aux normes internationales relatives aux mesures sanitaires et phytosanitaires, sécurisant ainsi les échanges commerciaux tout en améliorant la santé publique.

La FAO, l'OMS et l'OMC s'engagent à pérenniser la dynamique mondiale créée par les manifestations organisées à Addis-Abeba et à Genève sur le thème de l'avenir de la sécurité sanitaire des aliments et à soutenir nos Membres à cet égard. En particulier :

- Conformément à nos mandats respectifs, nous continuerons de fournir des enceintes multilatérales neutres de dialogue, permettant aux Membres de mettre en commun leurs connaissances et leurs données d'expérience sur l'utilisation des nouvelles technologies et options réglementaires. Notre objectif est de promouvoir une meilleure compréhension entre les Membres et de contribuer à réduire les disparités dans leur capacité à tirer parti de ces technologies, ouvrant la voie à la convergence et à l'harmonisation réglementaires.
- Nous appelons à soutenir plus vigoureusement le renforcement des capacités afin de permettre aux populations défavorisées et vulnérables de bénéficier des progrès technologiques.
- Nous soulignons combien le renforcement des capacités est important pour permettre à tous les Membres de tirer profit du commerce international et pour promouvoir la collaboration entre les douanes et les organismes nationaux responsables des mesures sanitaires et phytosanitaires, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières, en vue d'assurer des contrôles efficaces et efficaces et de sécuriser ainsi le commerce des aliments.

- Nous soulignons combien il est important d'harmoniser les prescriptions nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments avec les normes du Codex et invitons tous les Membres à continuer de participer aux travaux du Codex pour que ces normes restent pertinentes et soient actualisées.
- Nous restons déterminés à appuyer les travaux normatifs de la Commission du Codex Alimentarius, afin qu'elle continue de jouer son rôle essentiel pour protéger la santé publique et faciliter le commerce équitable et qu'elle demeure pertinente en apportant des réponses appropriées aux évolutions technologiques et commerciales.
- Nous sommes déterminés à renforcer la capacité des pays en développement à participer efficacement aux travaux du Codex. Nous comptons sur les Membres et les donateurs pour continuer à soutenir les efforts du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex.
- Nous réaffirmons notre engagement à continuer, moyennant nos activités de renforcement des capacités, d'aider les pays en développement à bâtir de solides systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, à mettre en œuvre des mesures visant à sécuriser le commerce des aliments et à participer au cadre FAO/OMS/OMC de normes et de règles commerciales relatives à la sécurité sanitaire des aliments.
- Nous soulignons combien il est important d'intégrer la sécurité sanitaire des aliments dans les programmes nationaux relatifs à la santé publique, à la sécurité alimentaire, à l'environnement, au commerce et au développement, et de soutenir les approches multisectorielles du type « Un monde, une santé ». Il s'agit notamment de créer des réseaux et d'intégrer les aspects socioéconomiques et environnementaux dans les efforts nationaux de sécurité sanitaire des aliments, afin d'atteindre les objectifs de santé publique et de développement économique.
- Nous restons déterminés à poursuivre nos travaux conjoints, en s'appuyant sur nos mandats respectifs et les politiques applicables, y compris par l'intermédiaire du partenariat du MENDC, et à exploiter davantage les synergies entre nos organisations et d'autres organismes travaillant dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et du commerce, au bénéfice de nos Membres.